

G2A EXPERTISE ET CONSEIL
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 400 000 €
16 ZA Les Alouettes
62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS
R.C.S. ARRAS 829 113 448

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 7 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 décembre à 10 heures,

Monsieur Guillaume DELAETER, demeurant 4, avenue François Mitterrand 62217 BEAURAINS,

Propriétaire de la totalité des 200 parts sociales de 2 000 euros composant le capital social de l'EURL G2A EXPERTISE ET CONSEIL.

Associé unique et seul gérant de ladite société,

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide transférer le siège social de la société G2A EXPERTISE ET CONSEIL à l'adresse suivante : 211, Parc de la Pépinière – Bâtiment B – 62223 SAINTE CATHERINE.

DEUXIEME DECISION

Suite au transfert de siège social adopté en première décision, l'associé unique décide de clôturer l'établissement situé 16 ZA Les Alouettes 62223 SAINT NICOLAS.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout de ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Guillaume DELAETER
Gérant

